

Nos écoles

MAGAZINE DESTINÉ AUX PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES
PUBLIQUES DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Montpellier s'engage pour l'avenir de nos enfants

MOYENS – DISPOSITIFS – INNOVATIONS

INTERVIEW

Michaël Delafosse,
maire de Montpellier,
président de Montpellier
Méditerranée Métropole

**Quelles sont les convictions
qui vous animent et expliquent
la conduite des actions pour
les écoles ?**

Mon métier de professeur et mes responsabilités d'élu me donnent la conviction profonde que l'éducation des jeunes générations, la transmission des valeurs de la République, l'émancipation par la connaissance fondent les bases du contrat social tel que celui en lequel nous nous reconnaissons. Ces objectifs majeurs de notre programme s'appuient sur l'école publique, laïque, obligatoire et gratuite.

SUITE P.3 >>>

SOMMAIRE

PAGE 3

LA VILLE RENFORCE L'ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE

- 3 MICHAËL DELAFOSSE :
« L'école publique, chemin de la réussite de nos enfants »
- 4 FANNY DOMBRE-COSTE :
« Nous réalisons une ville à hauteur d'enfant »
- 5 MARIE MASSART :
« Proposer à chaque enfant un repas de qualité et respectueux de l'environnement »
- 6 L'école consolidée : tout faire pour la réussite de nos enfants

PAGE 8

LA VILLE AGIT POUR GARANTIR LE DROIT À L'ÉDUCATION

- 9 Un soutien scolaire public, gratuit et laïque
- 10 Plus de livres et de fournitures scolaires pour les élèves
- 11 Des vidéoprojecteurs dans toutes les classes

PAGE 12

LA PRIORITÉ ÉDUCATION EN DONNÉES ET EN CHIFFRES

- 12 La Ville finance davantage les écoles publiques
- 13 La Ville renforce le pouvoir d'achat des familles
- 14 La Ville investit pour ouvrir de nouveaux lieux d'apprentissage

PAGE 15

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

- 15 L'expérimentation de cours rafraîchies
- 16 Les chemins des écoliers sécurisés
- 17 Des agents de protection des écoles
- 18 Vers 100 % de produits bio et/ou locaux en 2026

PAGE 19

DES AGENTS DE LA VILLE AUX CÔTÉS DES ENFANTS

- 19 Les personnels de la Direction de l'éducation mobilisés
- 21 Les agents qui veillent sur la qualité de l'alimentation
- 22 Bon à savoir

PAGE 23

LA CONCERTATION « MONTPELLIER ÉCOLE 2030 »

Nos écoles - Numéro spécial - Magazine destiné aux parents d'élèves des écoles publiques de la Ville de Montpellier-novembre 2021

Directeur de la publication : Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole. Conception éditoriale et rédaction : Alain Doudiès Conseil. Photos : Frédéric Damerdji, Cécile Marson, Hugues Rubio, Christophe Ruiz, Ludovic Séverac. Conception graphique : Bastille. Impression et distribution : Chirripo. Direction de la communication, Ville de Montpellier : 1 place Georges Frêche - 34267 Montpellier cedex2 - Tel.04 67 34 70 00 - montpellier.fr

Protection des données personnelles

Les informations de ce document vous sont fournies en tant que personne concernée par les missions de service public éducatif, scolaire et extrascolaire de la Ville. Conformément au Règlement général de la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements à tout moment et de réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer vos droits : adressez un courrier (Mairie de Montpellier 1 place Georges Frêche 34267 Montpellier Cedex 2) ou un courriel (donneespersonnelles@villemontpellier.fr).

PRIORITÉ

L'école publique, chemin de la réussite de nos enfants

Michaël Delafosse

Le maire de Montpellier présente les principes qui déterminent l'action de la Ville dans le domaine de l'éducation.

SUITE DE LA P.1

Est-ce la réaffirmation de l'école dans ses principes historiques ?

Oui. Dans le débat démocratique actuel, l'école est trop absente. Je pense, au contraire, qu'il faut porter vigoureusement l'école publique. Voilà pourquoi l'éducation est la priorité absolue de mon mandat et de la majorité municipale. Voilà pourquoi la laïcité est la valeur à défendre, à faire vivre. C'est l'école qui en est la garante. C'est une question d'exigence républicaine: l'école est lieu des valeurs de la République et de l'émancipation.

L'éducation, priorité absolue de mon mandat

Quels sont les principaux objectifs de cette orientation ?

D'abord, tout faire pour assurer la réussite des enfants et donc donner aux écoles publiques de Montpellier tous les moyens financiers, humains et matériels, en complément de ceux de l'Éducation nationale, afin que tous les enfants aient le meilleur parcours scolaire possible.

Ces progrès dans la qualité de l'école publique renforceront son attractivité là où des parents, par dépit, font le choix des offres commerciales ou confessionnelles. L'école publique assure la réussite des enfants.

L'innovation doit avoir toute sa place: l'école doit être de son temps. Elle doit bénéficier de tout ce que la Ville de Montpellier peut lui apporter: le soutien scolaire, la culture, le sport, la gratuité des transports...



Nous sommes aux côtés des enseignants

Un axe conducteur fort: la réduction des inégalités

Quelles sont les priorités qui en résultent ?

Celles de nos engagements: apaiser le chemin de l'écolier et développer son imaginaire, en rendant plus sûrs et plus beaux nos écoles et leurs abords, améliorer la qualité de la restauration scolaire, utiliser les temps périscolaires pour favoriser l'éveil des enfants par un large éventail de pratiques, culturelles et sportives. Avec un axe conducteur fort: la réduction des inégalités, la réussite de chacun.

Comment concevez-vous la relation avec les enseignants ?

J'en suis un, toujours en activité. Nous sommes à leurs côtés et, chaque fois que nécessaire, nous les soutiendrons.

Quel message souhaitez-vous adresser aux parents d'élèves, en particulier les nouveaux Montpellierains ?

Celui de la confiance. ■

Les progrès dans la qualité de l'école publique renforceront son attractivité

Nous réalisons une ville à hauteur d'enfant

Fanny Dombre-Coste

La première adjointe au maire, déléguée à la ville éducative et la réussite scolaire, décrit l'action de la Ville en matière d'éducation.

Comment résumez-vous l'objectif que la municipalité s'est donné et sur lequel elle s'est engagée ?

Permettre à chaque enfant de Montpellier de s'imaginer un avenir et lui donner les moyens de sa réussite. Avec cette ambition, nous réinvestissons dans l'école publique, pour donner aux enfants l'ouverture au monde.

Comment cette ambition se caractérise-t-elle ?

Montpellier entend être une ville éducatrice. Une ville qui participe fortement à l'éducation des enfants, en les accompagnant vers leur émancipation, en veillant à leur sécurité et à leur santé environnementale, en les incitant à l'éco-citoyenneté, en leur offrant un cadre bienveillant et protecteur, en apaisant la ville.

Montpellier entend être une ville éducatrice

C'est une vision qui va au-delà de l'éducation.

Oui, c'est «la ville à hauteur d'enfant» préconisée par le penseur et psychopédagogue Francesco Tonucci. Il ne s'agit pas seulement d'assurer le bon accueil des enfants dans les structures municipales, mais bien de réaliser un projet qui englobe et stimule l'ensemble des acteurs – la communauté éducative, les architectes, les associations – et comprend l'intégralité des politiques. Nous examinons quel impact elles auront sur la vie de l'enfant. Cette approche globale porte sur les déplacements à pied, à vélo, l'accès aux services publics, aux activités sportives et ludiques, les espaces verts. Il faut croiser ces domaines d'action avec l'évolution urbaine ou le vieillissement de la population.

Nos premières actions portent, notamment, sur l'équipement de toutes les classes par un vidéo-projecteur, des coups de pouce pour le budget des familles, la sécurisation des abords des écoles, le soutien scolaire gratuit. Ainsi, nous voulons répondre aux attentes des parents et aussi à leurs inquiétudes.

Quelles perspectives tracez-vous ?

Nous avons repris le chemin des échanges en intelligence avec l'Éducation nationale, les équipes éducatives, les parents d'élèves, le très important tissu associatif. La méthode, aussi, a changé. La concertation constitue la seule voie si on veut que tout le monde contribue au projet éducatif.

Vous avez lancé cette démarche de concertation « Montpellier Ecole 2030 », comment s'organise-t-elle ?

Avec les parents d'élèves, les représentants de l'Éducation nationale, les directeurs d'écoles, les enseignants, les associations, les agents de la Ville. Nous allons d'abord élaborer des propositions pour la construction du « Projet Éducatif de Territoire 2022-2025 », que le conseil municipal doit voter en juillet prochain.

Puis, dans une visée à plus long terme, nous allons réfléchir collectivement à la future école. Comment pourrait-elle être plus accueillante, mieux intégrée dans son quartier, davantage contributrice à la transition écologique et solidaire ? Voilà le genre de problématiques que nous allons étudier, pour imaginer ensemble l'école de demain. ■

La concertation : seule voie pour que tout le monde contribue au projet éducatif



Michaël Delafosse, maire de Montpellier, et Fanny Dombre Coste, 1^{ère} adjointe, déléguée à la vie éducative et à la réussite scolaire.

Proposer à chaque enfant un repas de qualité et respectueux de l'environnement

Les élus en charge des écoles et des cantines

Au sein du conseil municipal, la responsabilité des politiques pour les écoles et pour les restaurants scolaires est ainsi partagée.

- ▶ **Michaël Delafosse**, maire,
- ▶ **Fanny Dombre Coste**, 1^{ère} adjointe au maire, déléguée à la ville éducative et à la réussite scolaire,
- ▶ **Marie Massart**, adjointe au maire, déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine,
- ▶ **Nadia Akil**, conseillère municipale déléguée à l'inclusion scolaire,
- ▶ **Célia Serrano**, conseillère municipale, déléguée à l'enseignement culturel et artistique,
- ▶ **Françoise Boutet-Waiss**, conseillère municipale, déléguée à la lutte contre le harcèlement scolaire et au soutien à la parentalité.

Marie Massart

L'adjointe au maire, déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine, décrit les caractéristiques de l'action de la Ville.



Quelles sont les priorités de la restauration scolaire ?

La cantine scolaire est un levier pour lutter contre les inégalités sociales et pour éduquer à la transition écologique : apprentissage des goûts, sensibilisation aux produits naturels locaux, apprentissage de l'autonomie avec les selfs. Nous travaillons sur la qualité des produits proposés, en limitant au maximum ceux qui sont ultra-transformés. Il s'agit de garantir à chaque enfant un repas de qualité et respectueux de l'environnement. Cet objectif participe à sa réussite scolaire et à la protection de sa santé. C'est un défi majeur pour la confiance en l'école publique. La création de la Cité de l'alimentation, qui verra le jour en 2025-2026 dans le quartier de la Restanque, va amplifier cette démarche. (Lire p.18) ■

L'école consolidée: tout faire pour la réussite de nos enfants

De nouvelles mesures ont été mises en place dès ce début de mandat pour donner aux enfants plus de moyens pour réussir et s'épanouir.

Plus
de moyens
pour l'école
publique
laïque

Un soutien scolaire public, laïque et gratuit

▷ Mis en place sans attendre :

Dans 58 écoles, de 16h30 à 17h30:

Près de 2 070 enfants accueillis, soit un tiers des enfants accueillis après la classe dans les écoles élémentaires de la ville.

290 enseignants recrutés pour assurer l'encadrement et la coordination, dont la rémunération a augmenté sur cette heure, et qui en garantissent la qualité.

Dans 5 médiathèques, le mercredi de 9h30

à 11h et de 11h à 12h30:

Garcia Lorca (Prés d'Arènes),
Shakespeare (Petit-Bard),
Rousseau (La Paillade),
Fellini (Centre),
Victor Hugo (Croix d'Argent).



Dans la classe et hors de la classe, des appuis aux élèves, aux familles et aux enseignants.



La dotation scolaire à 50 €

(+ 20 %)

L'enveloppe mise à disposition des écoles pour acheter des **fournitures scolaires** pour chaque enfant.

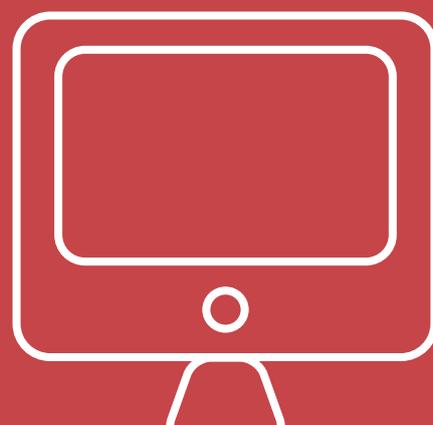


Un vidéo-projecteur dans chaque classe

Soit **994**, en tout, dans les écoles élémentaires et maternelles.

Un ordinateur portable pour chaque classe et pour chaque direction d'établissement

Soit, au total, **1070 PC** installés.



Des agents de protection des écoles dans 16 groupes scolaires

(rentrée de septembre 2021).



+ 14,5 % d'augmentation des investissements dans les écoles.



1538 agents de la Ville au service des enfants

Ils appartiennent à la Direction de l'éducation et à la Direction de la politique alimentaire. Des agents de la Direction des travaux et de la maintenance et de la Direction des systèmes d'information interviennent aussi dans les écoles et les cantines.

LA VILLE AGIT POUR GARANTIR LE DROIT À L'ÉDUCATION

Fournir aux élèves des écoles publiques les moyens qui facilitent leur l'accès à un savoir qui instruit et émancipe: c'est l'objectif de la Ville. C'est son engagement. Sa responsabilité est d'assurer sa part dans le parcours des élèves vers la réussite éducative. Avec la hausse des moyens dédiés et la mise en place de nouveaux dispositifs de soutien, la municipalité réaffirme sa volonté de mieux accompagner les familles et les enseignants.



*Un accompagnement fondé sur la motivation
des élèves et la mobilisation des enseignants.*

Un soutien scolaire public, gratuit et laïque

La création d'un soutien scolaire public laïque et gratuit est une des mesures marquantes pour l'éducation décidée dès juillet 2020. Mis en place à partir de novembre, il est monté en puissance. Ainsi, il offre à toutes les familles, quels que soient leurs moyens financiers, une possibilité de soutien scolaire. Il leur redonne les moyens d'aider leurs enfants dans leur parcours scolaire, par un dispositif public et gratuit, en dehors des cours privés ou confessionnels. Des enseignants volontaires accompagnent ainsi les enfants dans l'acquisition des savoirs dans les écoles.

Dans les écoles, après la classe, de 16h30 à 17h30 avec des professeurs qualifiés

Après une phase d'expérimentation, le dispositif est opérationnel depuis la précédente année scolaire. **58 écoles élémentaires** sur 65 y ont participé, grâce à des enseignants volontaires pour intervenir après le temps d'école. En moyenne, **183 groupes d'enfants** ont été accueillis chaque soir, soit près de 2200 enfants, avec 12 enfants par groupe en moyenne. Cela représente un tiers des élèves accueillis après la classe dans les écoles élémentaires.

290 enseignants ont été recrutés pour assurer l'encadrement et la coordination, pour un montant estimé à 700 000 euros.

Un questionnaire, adressé aux coordonnateurs et coordonnatrices des études dirigées, a permis de mesurer les effets du soutien sur le climat scolaire, la relation avec les familles et les résultats scolaires. 93 % des enseignants considèrent que le dispositif apporte une amélioration dans la réalisation des devoirs.

Dans des médiathèques les mercredis matins

En complément des écoles, d'autres lieux d'accueil du soutien scolaire ont également été testés, de janvier à juin 2021. Parmi ceux-là, les médiathèques :

- Garcia Lorca (Prés d'Arènes),
- Shakespeare (Petit Bard),
- Rousseau (Mosson),
- Fellini (Centre-ville).

Animé par la Ligue de l'enseignement, ce soutien scolaire se déroule le mercredi, de 9h30 à 11h pour le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et de 11h à 12h30 pour le cycle 3 (CM1 et CM2). Il est organisé en plusieurs temps : atelier philo ; devoirs ; atelier thématique : « Moi, ma ville », « La fraternité »... Il permet des échanges avec les parents et les agents des médiathèques, et des séances de découverte des médiathèques.

Pour développer l'autonomie des enfants

Les élèves bénéficiaires du dispositif sont repérés par les directeurs ou par les référents du Programme de Réussite Educative. Il est géré par la Ville avec l'appui de l'Education nationale. Il permet d'identifier les enfants qui ont besoin de cet accompagnement, avec le soutien des parents qui sont invités à d'utiles échanges avec les enseignants. L'objectif partagé est de développer l'autonomie d'un maximum d'enfants dans la réalisation des devoirs, en favorisant également leur curiosité et leur ouverture sur le plan culturel.

Un dispositif étendu

Cette année, l'accès au soutien scolaire est étendu à la Médiathèque Victor Hugo.

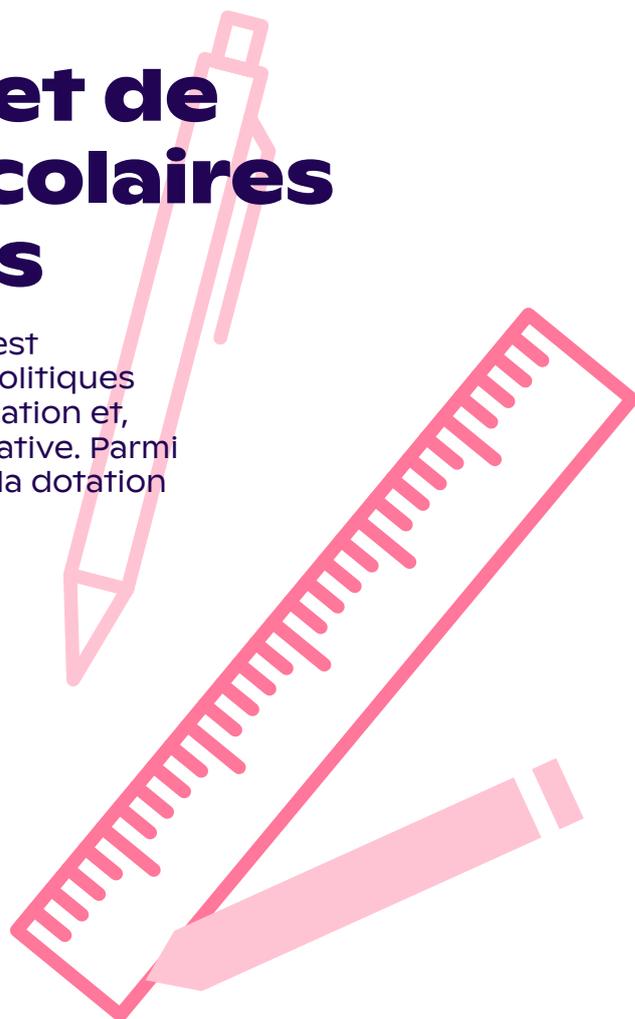


Plus de livres et de fournitures scolaires pour les élèves

Donner réellement la priorité à l'école c'est prendre des décisions dans toutes les politiques publiques de la Ville consacrées à l'éducation et, plus particulièrement, à la réussite éducative. Parmi ces décisions, figure l'augmentation de la dotation scolaire.

La « dotation scolaire », qu'est-ce c'est ?

Il s'agit, dans le budget de la Ville, des crédits affectés, pour chaque élève, à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, crayons, stylos, feutres, règles...), ainsi que des jeux éducatifs, des jeux de société. Chaque enseignant utilise à sa guise le lot de fournitures commandées pour les élèves de sa classe. La dotation scolaire est donc un apport direct aux moyens alloués aux élèves dans leur école.



+ 20 % d'augmentation

La dotation scolaire stagnait depuis 2014. Dans l'année écoulée, le Conseil municipal a, par deux fois, décidé de l'augmenter : d'abord de 40,5 € à 45 € par élève, puis de 45 € à 50 €. En tout, une hausse de 20 %. Ainsi, la municipalité renforce son soutien aux établissements publics et privés et soulage d'autant le pouvoir d'achat des parents d'élèves. Le coût total de la dotation scolaire est, cette année, de 1,1 millions d'euros.

Avec l'augmentation de la dotation scolaire, les écoles publiques ont des moyens supplémentaires pour acheter livres et fournitures scolaires. Ici, la bibliothèque de l'école Heidelberg.

Des vidéoprojecteurs dans toutes les classes

L'enseignement relève de l'Éducation nationale. De son côté, la Ville a un ensemble de responsabilités directes: ses agents qui travaillent dans les écoles et cantines (*lire p.19*), la construction et de la rénovation des écoles (*lire p.14*) et de l'équipement des établissements et des classes. Pour la Ville, mettre fin aux inégalités d'accès aux nouvelles technologies et faciliter les enseignements innovants est l'un des facteurs décisifs de la réussite éducative.

Favoriser
l'innovation
pédagogique

Un Plan Numérique de 4,4 M€

La Ville a mis en place le Plan Numérique 2020/2021 pour rattraper le retard pris dans la mise à disposition de certains équipements. Cette opération de plus de 4,4 M€ est validée et soutenue par l'Union européenne, via le FEDER (Fonds européen de développement régional) qui apporte une subvention de 3,5 M€.

Le vidéoprojecteur, un véritable outil pédagogique

Présenter sur un écran grand format, à côté du tableau noir ou blanc, un document, une photo, une carte, un schéma, le plan d'un texte, des chiffres sous forme d'infographie, un film: voilà l'attractivité et l'utilité d'un vidéoprojecteur. C'était un besoin réaffirmé par les équipes enseignantes, c'est désormais une réalité pour les aider à apprendre aux enfants.

Près d'un millier de classes équipées en vidéoprojecteur

L'installation des vidéoprojecteurs est organisée en deux temps.

► De janvier à juillet 2021, **653 classes élémentaires** ont été équipées. Depuis la rentrée, toutes les classes, donc tous les enseignants et tous leurs élèves, bénéficient de cet outil.

► Pendant l'année scolaire 2021-2022, une fois les repérages techniques effectués, **341 classes maternelles** seront progressivement pourvues d'un vidéoprojecteur.

Au total, 994 classes bénéficient ainsi de ce dispositif novateur.



Ici à l'école des élèves actifs, grâce aux outils numériques.

Des ordinateurs pour chaque classe et chaque établissement

Autre volet du Plan Numérique: la fourniture d'un ordinateur portable pour chaque classe et chaque direction d'établissement, pour les soutenir dans leurs missions. Au total 1070 PC ont été fournis.

LA PRIORITÉ ÉDUCATION EN DONNÉES ET EN CHIFFRES

INVESTISSEMENTS

La Ville finance davantage les écoles publiques

Donner la priorité aux écoles publiques: cette volonté politique se traduit financièrement dans le budget que la Ville a décidé de consacrer à l'éducation, à l'accueil des enfants, à la restauration scolaire et aux temps périscolaires.



+ 14,5% :
d'augmentation du budget
d'investissement dans
les écoles en 2021 par rapport
à 2020.

23 %
du budget de la Ville

102,6 M€ (Éducation)
+ 8,7 M€ (Restauration scolaire)
= 111,3 M€ sur les 576 M€ du
budget global de la Ville en 2021.

1/3
des investissements

La Ville déploie ses crédits
d'investissements. Ceux destinés
aux écoles (35,4 M€) représentent
33% du total (107 M€). C'est ainsi
le premier poste budgétaire.

Des opérations marquantes

8,7 M€

pour la construction
de nouveaux groupes
scolaires, (*lire p.12*)

3,6 M€

pour la rénovation de
groupes scolaires et leur
mise en accessibilité pour
les enfants handicapés,

6,2 M€

pour le confort
thermique des écoles
et la végétalisation
des cours d'école,

1,7 M€

pour le plan numérique
d'équipement des écoles
(vidéoprojecteurs,
connexion à la fibre
optique),

1,2 M€

pour la rénovation
de la cuisine centrale
et le lancement
d'une nouvelle unité
de production
de proximité,

300 000 €

pour l'introduction
de produits biologiques
supplémentaires dans
la confection des repas
dans les cantines.

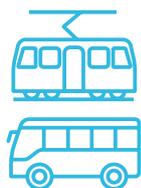
La Ville renforce le pouvoir d'achat des familles

La Ville a fait des choix en faveur des Montpelliérains aux revenus modestes, comme avec la non augmentation des taux des impôts ou l'encadrement des loyers. D'autres décisions concernent plus particulièrement les familles.



Hausse de près d'un quart de la dotation de fournitures scolaires

pour chaque enfant, ainsi portée de 40,5 à 50 €



Gratuité des transports collectifs

(trams et bus) pour les moins de 18 ans, depuis le 1^{er} septembre 2021; ce sont des sorties scolaires plus simples à organiser.



Soutien scolaire gratuit *(lire p.9)*



Coup de pouce jeunes

50 € d'aide (sous conditions de ressources) pour une première adhésion à une association culturelle, sportive, de loisirs, dont le siège social est à Montpellier.



Des actions de la Ville pour la vie quotidienne des familles.

La cantine à 50 centimes: plus de bénéficiaires

Depuis la rentrée scolaire 2020, la Ville applique une tarification solidaire à 50 centimes par repas pour les enfants des familles monoparentales, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Depuis septembre 2021, la Ville a élargi ce soutien à d'autres familles:

- ▶ ne disposant pas de ressources atteignant le niveau du RSA;
- ▶ ou bénéficiant de la couverture santé Aide Médicale de l'Etat (AME);
- ▶ ou justifiant d'une attestation de demandeurs d'asile fournie par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA).

La Ville investit pour ouvrir de nouveaux lieux d'apprentissage

Montpellier accueille chaque année plus de 3 000 nouveaux habitants. Construire de nouvelles écoles publiques en investissant plusieurs années en avance, c'est assurer à toutes les familles de Montpellier que leur enfant aura une place à côté de chez eux. C'est aussi réduire le nombre d'enfants dans les écoles pleines.



La cour de l'école Joan Miro, ouverte depuis la rentrée de septembre 2021.

14 créations ou extensions de groupes scolaires :

programme du plan pluriannuel d'investissements pour les écoles d'ici à 2026.

Une ouverture en septembre: Joan Miro

Le groupe scolaire Joan Miro a ouvert ses portes à la rentrée 2021 dans le quartier de Port Marianne, avec ses 15 classes. Coût: 11M€.

Une autre ouverture à la rentrée 2022

La construction du groupe scolaire dans le quartier de la Restanque se poursuit. Il accueillera ses premiers élèves en septembre 2022. Coût: 11M€.

Les prochains grands chantiers

- ▶ **École Candolle** (située sur l'ancien site du conservatoire dans l'Ecusson)
- ▶ **Groupe scolaire Jeanne Moreau** / phase 2 en 2023

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

CONFORT

L'expérimentation de cours rafraîchies

Les écoles publiques sont, bien sûr, concernées par la transition écologique et solidaire dans laquelle la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole sont engagées. Parmi les nombreuses opérations à réaliser: l'adaptation aux fortes chaleurs des cours d'école.

Huit groupes scolaires tests

Pour déterminer les aménagements les plus efficaces permettant de diminuer la température dans les cours, deux séries d'expérimentation sont programmées:

- ▶ Dès cette année, dans les groupes scolaires Bouloche, Mermoz, Moreau et Voltaire,
- ▶ L'an prochain, dans 5 nouveaux groupes scolaires.

Des objectifs pour la qualité de vie dans les écoles

- ▶ Améliorer le cadre de vie des enfants en baissant la température ressentie, grâce à plus de végétalisation, plus d'ombre, plus d'eau,
- ▶ Transformer les cours d'écoles en îlots de fraîcheur au sein de la ville,
- ▶ Favoriser la dés-imperméabilisation des sols et assurer une meilleure gestion des eaux de pluie,
- ▶ Organiser des ateliers de sensibilisation avec les enfants (plantation d'arbres, jardins potagers pédagogiques),
- ▶ Plus largement, il s'agit ainsi d'inciter les enfants à d'autres jeux et d'autres découvertes.



Esquisse du projet de rafraîchissements de la cour de l'école Voltaire: un tiers de la surface en bitume cèdera la place à la végétation.

Un aspect de la démarche «Montpellier ville nature»

Le rafraîchissement de cours d'écoles par la végétalisation est une des multiples applications du plan «Montpellier ville nature». Il a pour objectif la plantation de 50 000 arbres en dix ans avec l'augmentation de la place des arbres dans les futurs aménagements, publics ou privés, le renforcement de grands parcours verts et la création de «forêts urbaines».

Les chemins des écoliers sécurisés

«Une ville à hauteur d'enfant»: cette belle ambition doit s'appliquer tout particulièrement dans la manière de penser et d'organiser les déplacements des enfants, de leur domicile à leur école et aussi pour leurs loisirs. Cette question conduit à des réponses diversifiées, adaptées aux différentes situations et aux choix des parents.

Apaiser le trajet domicile-école

Comment fluidifier et sécuriser les parcours? La Ville a identifié 23 écoles pour lesquelles le trajet quotidien des élèves nécessite une intervention prioritaire. Les échanges avec les parents d'élèves et avec la communauté éducative permettront d'identifier les solutions et de programmer les aménagements nécessaires.

Soutien aux formations «Savoir rouler à vélo»

La Métropole a déployé des mesures pour favoriser les déplacements à vélo (aide à l'achat, voies aménagées et réservées). La Ville souhaite également encourager la pratique du vélo par les enfants. Pour cela, elle finance également des formations «Savoir rouler à vélo». Plus de 500 élèves de CM2, issus de 18 écoles élémentaires, en ont bénéficié en 2021. À terme, 3 000 jeunes cyclistes seront initiés aux gestes de sécurité. Ces formations sont assurées, en trois demi-journées, par un moniteur diplômé du brevet d'État d'éducateur des activités du cyclisme.

Moins de pollution avec les pédibus et les vélobus

La méthode a démontré son intérêt: encadrer un groupe d'enfants qui marchent ou pédalent en direction de l'école, sur un trajet balisé, avec des arrêts dédiés et des horaires à respecter. Les bénéfices sont multiples: gain de temps, sécurité des enfants, moins de circulation, moins de stationnement anarchique, moins de pollution sonore et atmosphérique. Un appel à candidatures est donc lancé auprès d'eux pour identifier les projets que la Ville accompagnera.

Renseignements à pedibus@ville-montpellier.fr.

+ 500
élèves de CM2

issus de 18 écoles élémentaires, ont bénéficié des formations «Savoir rouler à vélo» en 2021



Des aménagements à étudier et réaliser pour des parcours en toute sécurité.

Des «rues aux écoliers», pour développer l'imaginaire des enfants

► Rendre la rue de l'école aux élèves et à leur famille, en coupant la circulation motorisée, aux deux extrémités par une barrière, aux heures d'entrée et de sortie. Voilà le dispositif qui va être expérimenté pour trois écoles lors de cette année scolaire: **Miro** (rue Zlatin), **Condorcet** (rue Sainte-Lucie) et **Victor Hugo** (rue des Aiguères).

► Il s'agit ainsi de tranquilliser le chemin des écoliers et de donner clairement la priorité aux élèves sur la circulation ou le stationnement des véhicules. Plus globalement, cette action est liée aux changements des habitudes de déplacement (vélo, trottinette) et aux enjeux de sécurité, de diminution de la pollution et d'aménagement des espaces publics.

SÉCURISATION

Des agents de protection des écoles

Assurer la tranquillité publique, c'est une des priorités de la Ville. Notamment lorsqu'il s'agit des écoliers et de leur famille. Parmi les réponses apportées à cette attente des Montpelliérains: la mise en place des «agents de protection des écoles».

Un rôle d'apaisement

En lien avec les policiers municipaux et avec les agents de surveillance de la voie publique, les agents de protection des écoles ont leurs propres responsabilités. Ils les exercent le matin, de 7h45 à 8h45, et l'après-midi, de 16h15 à 17h45, avec leur équipement adapté: chasuble, panneau «STOP», sifflet.

- Ils font signe aux véhicules de s'arrêter devant les passages protégés,
- Ils se positionnent sur le passage protégé pour accompagner la traversée par les écoliers et les parents,
- Plus généralement, ils contribuent au climat convivial de ce moment particulier: l'entrée et la sortie de l'école.

Une expérimentation dans 3 groupes scolaires

Jusqu'alors inédit, ce dispositif a été testé, au printemps dernier, dans les groupes scolaires Chaplin / Pottier-Sibelius (quartier Hôpitaux-Facultés) et Louise Michel / Paul Painlevé (quartier Port-Marianne), ainsi que dans le groupe scolaire composé des écoles Jacques Brel / Simone Signoret et du collège Gérard Philipe (près de l'avenue Albert-Dubout dont la circulation a été apaisée par une série d'aménagements).

Une extension à 11 autres groupes scolaires

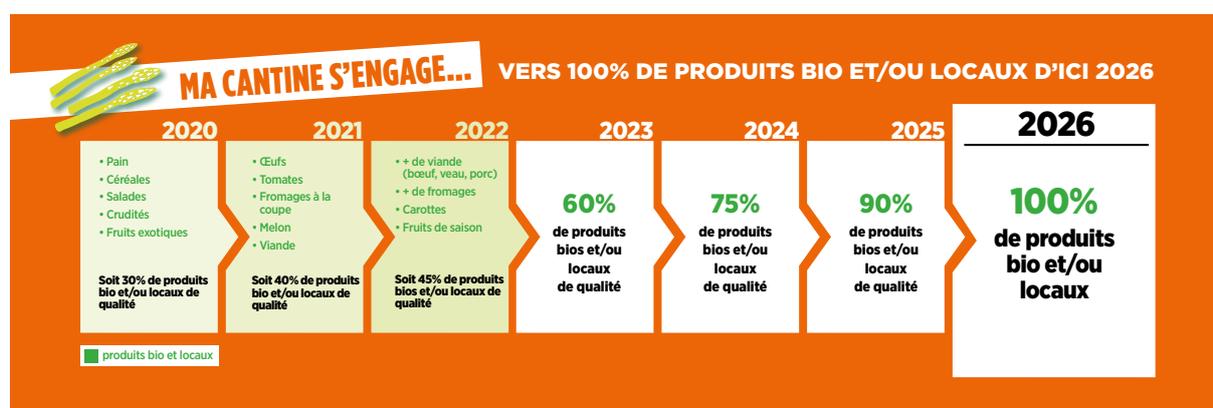
Le dispositif expérimenté a montré son efficacité et suscité l'approbation des parents d'élèves. Il est donc progressivement étendu aux groupes scolaires.



Des agents pour sécuriser l'accès à l'école

Vers 100 % de produits bio et/ou locaux en 2026

« La réussite scolaire dépend, en partie, de la bonne alimentation des enfants, souligne le maire de Montpellier, Michaël Delafosse. L'accès à la restauration scolaire joue un rôle important dans l'équilibre nutritionnel d'un grand nombre d'enfants, notamment ceux issus des milieux modestes et défavorisés. Il contribue aussi à la qualité des apprentissages. » Ces constats se traduisent concrètement.



+ 22 % : augmentation du budget

consacré aux achats alimentaires pour la restauration scolaire. C'est le prix de la qualité nutritionnelle des produits.

Un repas végétarien proposé chaque jour

- ▶ Depuis janvier 2021, dans les 86 restaurants scolaires, un repas végétarien est fourni quotidiennement, sur demande, aux jeunes convives. Montpellier est la plus grande ville de France à le proposer. La loi n'impose un menu végétarien qu'une fois par semaine.
- ▶ La qualité nutritionnelle de ces repas est garantie. Avec ou sans protéines animales, ils comportent des légumineuses, des céréales, des œufs ou des produits laitiers, des fruits.
- ▶ Ce progrès correspond à la volonté d'offrir un choix supplémentaire aux enfants qui le souhaitent et de les encourager ainsi à être des acteurs de leur alimentation.

Réduire l'impact environnemental

Améliorer la qualité de l'alimentation et en réduire l'impact environnemental. C'est le double objectif de la Ville, dans une marche par étapes jusqu'en 2026.

- ▶ La Ville s'engage notamment à réduire, puis à supprimer, la viande issue d'élevage intensif, particulièrement néfaste pour l'environnement.
- ▶ Une quinzaine de recettes, élaborées par les chefs cuisiniers et sous le contrôle de diététiciennes, donnent des plats bons pour la santé... et pour le goût.

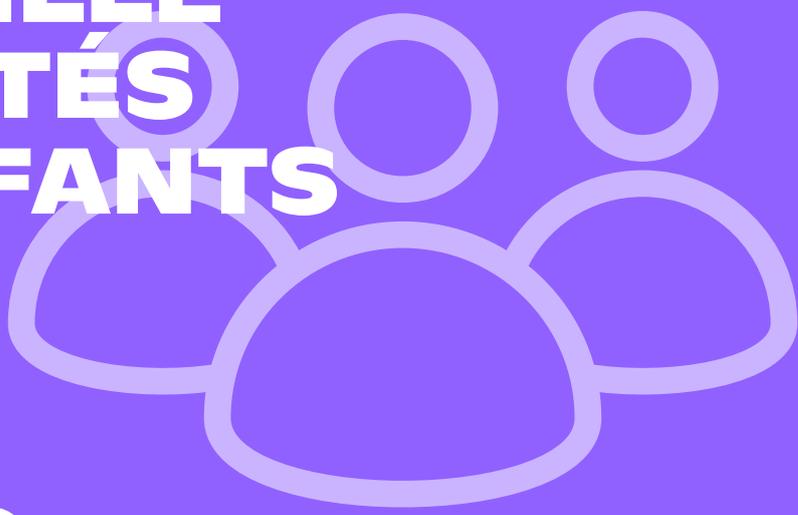
Une « Cité de l'alimentation » en perspective

Pour favoriser l'accès à des produits sains et durables, une « Cité de l'alimentation » va être réalisée en plusieurs étapes.

En 2025 : une épicerie solidaire, un espace pédagogique et un bus pédagogique itinérant, permettant de décentraliser les animations autour de l'agro-écologie et de l'alimentation.

En 2026 : une unité de production alimentaire de 16 000 repas, une base logistique de transformation primaire des produits pour Montpellier et la métropole, un jardin pédagogique. Ce projet résulte d'une étude qui a associé professionnels et membres du comité de suivi de la restauration scolaire.

DES AGENTS DE LA VILLE AUX CÔTÉS DES ENFANTS



DANS LES ÉCOLES

Les personnels de la Direction de l'éducation mobilisés

Dans les écoles, les adultes vers lesquels les enfants peuvent se tourner sont les enseignants, bien sûr, et aussi les personnels de la Ville, notamment les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelle), les AERS (Agents d'Entretien et de Restauration Scolaire) et les animateurs. C'est dire l'importance de leur rôle : ils exercent la responsabilité de la Ville pendant les temps scolaires et périscolaires.

Deux objectifs

La prise en charge périscolaire des enfants répond à un double objectif :

- ▶ Permettre aux enfants de participer à des activités ludiques et éducatives, en complément des temps scolaires,
- ▶ Offrir aux familles une prise en charge des enfants sur des plages de temps plus étendues que les temps scolaires.

C'est donc ce double service qui est rendu aux familles dans les écoles publiques et accueil de loisirs.



1 458 agents

La direction de l'éducation
rassemble 1 458 agents, dont
188 animateurs à temps plein et
233 animateurs vacataires.

Dans les temps scolaires et périscolaires

Les personnels de l'Éducation nationale, enseignants et directeurs d'école, interviennent dans les temps scolaires, pendant les classes. Les agents de la Ville sont aux côtés des enfants dans les temps scolaires et périscolaires.

L'accueil du matin: à partir de 7h45 et jusqu'au début de la classe.

La pause méridienne: de 12h à 14h, dans toutes les écoles maternelles et élémentaires.

L'accueil après la classe en élémentaire: tous les jours scolaires de 16h30 à 17h30 (ou de 16h45 à 17h45). Il est assuré par les enseignants (études dirigées) ou par les animateurs (études surveillées).

L'accueil après la classe en maternelle: tous les jours scolaires de 16h30 à 17h30 (ou de 16h45 à 17h45).

L'accueil du soir: Les enfants peuvent rester à l'école après 17h30 (ou 17h45) jusqu'à l'arrivée de leurs parents et, au plus tard, jusqu'à 18h30.

PRENDRE SOIN DES ENFANTS



Les AERS (Agents d'Entretien et de Restauration Scolaire) contribuent au confort des enfants à l'école et à la cantine.

Des métiers, des compétences

Quels sont les agents de la Ville avec lesquels les enfants sont en contact quotidiennement? Les ATSEM, les AERS, les animateurs.

► **Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)** participent à la prise en charge des enfants des écoles maternelles pendant la classe et assurent l'encadrement des enfants et de l'accueil après la classe.

► **Les Responsables Techniques de Groupe Scolaire (RTGS) et les Agents d'Entretien et de Restauration Scolaire (AERS)** assurent l'entretien des locaux et le service de restauration scolaire.

► **Les Responsables d'Accueil de Loisirs (RALAE) et les animateurs périscolaires** mettent en place des activités et veillent, pour chaque activité, à la sécurité morale, physique et affective des enfants. Ils contribuent à l'épanouissement de leur personnalité.

Une démarche de qualification

La volonté de la Ville de consolider la qualité des écoles publiques se traduit par un renforcement de la formation des agents de la Direction de l'éducation, ainsi à même de gagner en compétences.

► Formations en lien avec les priorités de la Ville: sensibilisation à la laïcité, inclusion scolaire, transition écologique (lutte contre le gaspillage alimentaire et accompagnement du repas),

► Formations qualifiantes et diplômantes,
► Formations par métiers.

Les agents qui veillent sur la qualité de l'alimentation

La Direction de la politique alimentaire de la Ville de Montpellier a pour mission de fournir une alimentation saine, équilibrée, de qualité et durable aux 86 restaurants scolaires et aux 43 centres de loisirs. Elle assure l'achat des matières premières, la production et la distribution des repas. Elle contribue à l'éducation au bien manger en sensibilisant les enfants à l'alimentation durable.

Des professionnels des différents métiers de l'alimentation

Les 80 agents de la direction de la politique alimentaire assurent les missions suivantes :

- ▶ L'achat des denrées alimentaires, la production des repas et leur livraison dans les cantines ;
- ▶ La gestion des achats et des stocks et l'entretien de l'unité centrale de production ;
- ▶ La maîtrise sanitaire et l'équilibre nutritionnel des repas.

Proximité et qualité

Avec, pour objectif, 100% de produits bio et ou locaux en 2026 (*lire p.18*), la Direction de la politique alimentaire est mobilisée pour améliorer l'ensemble du dispositif :

- ▶ **Achats de proximité**, pour permettre des producteurs locaux, notamment en bio, de fournir les cantines,
- ▶ **Mise en œuvre d'un « plan alimentaire durable »** avec un travail sur les recettes et le maintien d'une cuisine traditionnelle,
- ▶ **Modernisation de la distribution des repas** (création de self-services, formation du personnel à l'accompagnement du temps de repas auprès des enfants),
- ▶ **Sensibilisation à l'alimentation durable**: formation des agents, livret pédagogique, table de tri, spectacle, animations...



L'équilibre nutritionnel des repas: une préoccupation constante

Bon à savoir

Des documents d'information sont à la disposition des parents.

Pour disposer des guides

Ces brochures sont accessibles :

- ▶ **par téléchargement :**
www.montpellier.fr/348
- ▶ **à l'hôtel de ville et dans trois mairies de proximité** (Tastavin, François Villon et Mosson).

Pour réserver les temps périscolaires et les cantines

La réservation est obligatoire pour les accueils après la classe et pour les repas.

De quatre façons :

- ▶ **Par internet**, sur le portail famille Presto + : presto.montpellier.fr
- ▶ **Dans chaque école**, sur rendez-vous, avec le responsable d'accueil périscolaire
- ▶ **Au service Presto à l'Hôtel de ville**, Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le jeudi de 10h à 19h
- ▶ **Dans trois mairies de proximité** : Tastavin, François Villon et Mosson.

De manière souple

On peut désormais modifier les réservations jusqu'à 10 jours avant les dates souhaitées.

Six périodes sont fixées pour l'année scolaire : Rentrée, Toussaint-Noël, Noël-Février, Février-Pâques, Pâques-Eté 1^{re} période, Pâques-Eté 2^e période.

Calendrier de réservation : voir le Guide pratique Ecoles (p.11) ou montpellier.fr/348



Pour avoir davantage d'informations...

...sur les inscriptions, la réservation, la carte

SERVICE PREST'O

Hôtel de Ville
1, place Georges-Frêche
04 34 88 78 98
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le jeudi de 10h à 19h
Courriel : presto@ville-montpellier.fr

MAIRIE DE PROXIMITÉ MOSSON

11, place de Tipasa
04 34 88 77 00
Du lundi au vendredi de 8h à 17h

MAIRIE DE PROXIMITÉ FRANÇOIS VILLON

55, rue des Araucarias
04 34 88 77 01
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

MAIRIE DE PROXIMITÉ TASTAVIN

118, allée Maurice-Bonafos
04 34 88 77 02
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

...sur les inscriptions scolaires et les écoles

Courriel : service.education@ville-montpellier.fr
04 67 34 70 64 (serveur vocal)

...sur la restauration scolaire

Direction de la Politique alimentaire
04 67 15 92 69 (de 8h à 16h)

La concertation « Montpellier École 2030 »

Comment l'école de demain peut-elle pleinement incarner l'école publique et laïque, l'école de la République qui donne à tous les enfants les mêmes chances de réussite? Comment peut-elle contribuer à faire de Montpellier une ville à hauteur d'enfants? Passionnante et exigeante question à laquelle doit répondre la démarche inédite de concertation « **Montpellier École 2030** »

Ses objectifs

- **Imaginer l'école de demain:** le bâtiment et la cour, les accès et la relation au quartier pour une école accueillante pour toutes et tous.
- **Permettre à la Ville de Montpellier d'orienter ses futurs projets d'investissement.**
- **Apporter une première contribution collective à l'élaboration du Projet Éducatif de Territoire 2022-2025,** que le conseil municipal doit voter en juillet 2022 pour une application à partir de la rentrée suivante (2022/2023).

Ses participants

La communauté éducative: directions des écoles, enseignants, accompagnants des élèves en situation de handicap, représentants de l'Éducation nationale, agents des personnels de la Ville, délégués des parents d'élèves, associations d'éducation populaire, centres sociaux, CAF.

Ses méthodes

Des **entretiens** avec les acteurs de l'éducation, des **ateliers participatifs**, des **conférences-débats** en ligne (webinaires) avec l'éclairage d'experts. Et bien entendu, la **plateforme participative!**

Ses thèmes

Sous l'angle général **Repenser ensemble l'école pour la réussite de nos enfants**, trois thèmes:

- **Comment l'école peut-elle être accueillante** pour tous les enfants (bien-être, conditions matérielles, aménagements, inclusion des enfants à besoin particulier)?
- **Comment l'école s'inscrit-elle dans son quartier** (parcours de l'enfant, abords, rue aux enfants)?
- **Comment l'école peut-elle être moteur de transitions** (écologique, démocratique, numérique, sociale)?



Des enfants tournés vers leur avenir

Propositions et idées en ligne

Contributions à la concertation et conférences qui éclairent la réflexion, accessibles en ligne sur **participer.montpellier.fr**.



LES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS, C'EST FAVORISER LA REPRISE DES SORTIES SCOLAIRES.

**POUR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE
À CHACUN SON PASS GRATUITÉ :**

2020

Gratuit pour tous,
le week-end.

2021

Dès le 1^{er} septembre,
gratuit pour les -18 ans et
+65 ans, tous les jours.

Fin 2023

Gratuit pour tous,
tous les jours.

TAM
montpellier3M


montpellier
Méditerranée
Métropole